

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-818297

177398

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 8609

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : T. AAFIK

Hicham

Date de naissance : 10/03/1972

Adresse : KES LILA INSTITUT 73 AIN OUDOG

Car

Tél. : 06 73 73 5897

Total des frais engagés : 620 + 1589 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Nour-eddine ESSEKKAT
Omnipraticien - Echographie Clinique
DIU en Diabétologie - Nutrition
Tel: C: (05 22) 81.73.78 - Casablanca

Date de consultation : 18/09/2012

Nom et prénom du malade : SARA

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident, préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

Age : 18

Conjoint

Enfant

Dr Nour-eddine ESSEKKAT
Omnipraticien - Echographie Clinique
DIU en Diabétologie - Nutrition
Tel: C: (05 22) 81.73.78 - Casablanca

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/03/2023	Greets	250		INP : Dr Nour-eddine ESSAKI Omnipraticien - Echographie Clinique DIU en Diabétologie - Nutrition Tel: C: (05 22) 81 73 78 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE ET RADILOGIE 126, Avenue Mers Casablanca - Tel/Fax: 05 22 59 15 55	20/09/23	1170 B q/n	1589 Dhs

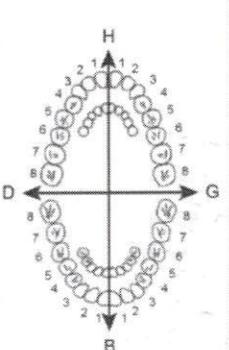
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

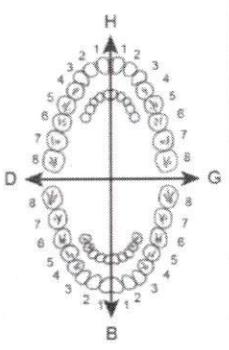


Q.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LABORATOIRE MERS SULTAN D'ANALYSES MEDICALES

Dr. Fahd SAYEH

N° 196; Mers sultan Appt 32 5ème étage Tel :05 22 22 41 52
Mail : labo.merssultan@gmail.com

N° facture : 23-31350

Facture

Date de prélèvement 20/09/2023

Mme SANHAJI Sarra

Casablanca , le 20/09/2023

Code Acte	Designation Acte	Cotation B
NA	Sodium	30
K	Potassium	30
HBA1C	Hémoglobine glyquée	100
GLY	Glycémie à jeun	30
UREE	Urée	30
CREA	Créatinine	30
AU	Acide Urique	30
TRIGL	Triglycérides	60
CHT	Cholestérol Total	30
HDL	Cholestérol H.D.L	50
LDL	Cholestérol L.D.L	50
VITD	25-OH Vitamine D (D2 + D3)	450
TSHUS	T.S.H Ultra sensible	250
Total B		1170
Total en dirhams		1589

Arrêtée la présente facture à la somme de : Mille Cinq Cent Quatre-Vingt-Neuf Dirhams ***

LABORATOIRE MERS SULTAN
Dr. SAYEH Fahd
196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Tél/Fax 05 22 22 41 52
INPE : 093000594



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

Prélèvement du: 08/09/2023 16:55
Dossier N° : 230908-019

تبر التحاليلات الطبية
LABORATOIRE MERS SUI
D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDI

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

230908-019



P36948

Mme SANHAJI Sarra

Prescripteur:

IMMUNOLOGIE-SEROLOGIE

HEPATITE VIRALE C
(Technique : ELISA)

Ac anti hépatite C **Négatif**

HEPATITE VIRALE B
(Technique : ELISA)

Antigène HBS **Négatif**

VIROLOGIE

HEPATITE VIRALE A (IgM)
(Technique : ELISA)

Ac Anti HVA (IgM) **Négatif**

LABORATOIRE
Dr. SAY
196, Avenue
Casablanca - Tél/



LABORATOIRE MERS SULTA

D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICAL

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNO

Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

Prélèvement du: 20/09/2023 9:01
Dossier N° : 230920-305

230920-305



P36948

Mme SANHAJI Sarra

Prélèvement du: 20/09/2023

Prescripteur: NAOUFAL MAMOU

Page :

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE AVEC PLAQUETTES

Globules rouges	4,27	M/mm ³	(4 - 5,4)
Hémoglobine	12,0	g/dL	(11,5 - 15,5)
Hématocrite	36,8	%	(35 - 47)
VGM	86	fL	(75 - 95)
TCMH	28	pg	(27 - 32)
CCMH	33	%	(30 - 36)
Globules blancs	4 640	/mm ³	(4000 - 10000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	49,0 %	*	(50 - 75)
	Soit 2274/mm ³		(2000 - 7500)
Lymphocytes	42,0 %	*	(25 - 35)
	Soit 1949		(1500 - 4000)
Monocytes	7,0 %		(2 - 8)
	Soit 325/mm ³		(100 - 800)
Polynucléaires Eosinophiles	2,0 %		(Inférieur à 4)
	Soit 92,80/mm ³		(Inférieur à 400)
Polynucléaires Basophiles	0,0 %		(Inférieur à 1)
	Soit 0/mm ³		(Inférieur à 100)
Plaquettes	275 000	/mm ³	(140000 - 500000)

BIOCHIMIE

Transaminase - SGOT	76,41	*	UI/L	(Inférieur à 31)
Transaminase - SGPT	139,25	*	UI/L	(Inférieur à 31)

LABORATOIRE MERS
196, Dr. SAID, Avenue
Casablanca, 10
M. SAYEH



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

ختبر التحاليلات الطبية

LABORATOIRE MERS SULTA

D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALE

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNO

Prélèvement du: 20/09/2023 9:02
Dossier N° : 230920-307

230920-307



P36948

Mme SANHAJI Sarra
Prélèvement du: 20/09/2023
Prescripteur:

Dossier N° : 230920-307

Mme SANHAJI Sarra

Page

VITAMINES

25-OH Vitamine D (D2 + D3) **28,15** ng/mL
(Technique : Chimiluminescence CLIA)

Interprétation :

Carence vitaminiqie D : < 20 ng/mL

Insuffisance vitaminique D : 20 - 29 ng/mL

Taux normal : 30 - 100 ng/mL

Possible intoxication vitaminique D : > 100 ng/mL

HORMONOLOGIE

T.S.H Ultra sensible **1,325** µUI/ml (0,35 - 5,1)
(Technique : Chimiluminescence CL900i)

LABORATOIRE MERS SULTAN
196, Ave. M. A. K. G. - Casablanca - Tél. & Fax : 05 22 22 41 52
E-mail : labo.merssultan@gmail.com - R.C : 240830 - TP : 34204104 - CNSS : 6674792 - I.F : 41805987 - ICE : 001817241000003 - INP : 00920-307



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

ختبر التحاليلات الطبية
LABORATOIRE MERS SULTAN
D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICAL

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 20/09/2023 9:02
Dossier N° : 230920-307

230920-307



P36948

Dossier N° : 230920-307

Mme SANHAJI Sarra

Page

Mme SANHAJI Sarra
Prélèvement du: 20/09/2023
Prescripteur:

VITAMINES

25-OH Vitamine D (D2 + D3) 28,15 ng/mL
(Technique : Chimiluminescence CLIA)

Interprétation :

Carence vitaminique D : < 20 ng/mL

Insuffisance vitaminique D : 20 - 29 ng/mL

Taux normal : 30 - 100 ng/mL

Possible intoxication vitaminique D : > 100 ng/mL

HORMONOLOGIE

T.S.H Ultra sensible 1,325 μUI/ml (0,35 - 5,1)
(Technique : Chimiluminescence CL900i)

196, Dr. M. Sayeh, Avenue M. M. Mers Sultan
Casablanca - Tél. : 093030522
LABORATOIRE MERS SULTAN



Dr. Fahd SAYEH
Pharmacien Biologiste

مختبر التحاليل الطبية
LABORATOIRE MERS SULTAN
D'ANALYSES ET DE BIOLOGIE MEDICALES

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Prélèvement du: 20/09/2023 9:02
Dossier N° : 230920-307

230920-307



P36948

Mme SANHAJI Sarra
Prélèvement du: 20/09/2023
Prescripteur:

Page : 1 / 2

TONOGRAMME

Sodium	137,0	meq/L	(135 - 145)
Potassium	4,71	meq/L	(3,5 - 5,5)

BIOCHIMIE

Hémoglobine glyquée 8,5 % 7,0 (27/04/23)
(Technique : par H.P.L.C.)

> 8 Action à entreprendre

< 7 Objectif

< 6 Niveau non-diabétique

Glycémie à jeun

1,66 g/L (0,6 - 1,1) 1,44 (27/04/23)
9,13 mmol/L (3,8 - 6,1)

Urée

0,20 g/L (0,15 - 0,5)
3,33 mmol/L (2,5 - 7,5)

Créatinine

6,63 mg/L (5 - 12)
58,34 µmol/l (44 - 106)

Acide Urique

27,67 mg/L (20 - 60)
164,64 µmol/L (120 - 360)

Triglycérides

2,25 g/l (0,5 - 2) 2,01 (27/04/23)

Cholestérol Total

2,34 g/L (1,45 - 2) 2,00 (27/04/23)
6,04 mmol/L (3,7 - 5,2)

Cholestérol H.D.L

0,46 g/L (0,35 - 1,0)
1,19 mmol/L (0,9 - 2,7)

Pronostic favorable : Sup ou égal à 0,65

Risque standard : 0,45 à 0,65

Indicateur de risque : Inf à 0,45

Cholestérol L.D.L

1,43 g/l

Interprétation

Optimal : < 1 g/l

Presque optimal : 1 à 1,29 g/l

Limite supérieure : 1,30 à 1,59 g/l

Risque élevé : 1,60 à 1,89 g/l

Risque très élevé : > 1,90 g/l

196, Avenue Mers Sultan
Casablanca - Maroc
Tél. & Fax : 05 22 22 41 52
E-mail : labo.merssultan@gmail.com - R.C : 240830 - TP : 34204104 - CNSS : 6674792 - I.F : 41805987 - ICE : 00181724100003 - INP : 093000594